departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 20 décembre 2000

Votants: 41

Convocation du Conseil Municipal: le 13 décembre 2000

Chemin Communal du Millénaire : acquisition Consorts BODIN -Secteur 5 : Surimeau

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 22 décembre 2000

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert **PLANTECOTE**

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés:

Conseillers:

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200589

Urbanisme & Affaires Immobilières

Chemin Communal du Millénaire : acquisition Consorts BODIN

- Secteur 5 : Surimeau

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du Millénaire, les Consorts BODIN ont donné leurs accords pour la vente d'emprises de terrain sur leurs propriétés en nature de terre agricole dans le secteur de Surimeau.

Ces emprises, d'une superficie d'environ 18 190 m² s'effectuent :

- sur la parcelle cadastrée section ZX n° 45 pour une superficie d'environ 17510 m²,
- sur la parcelle cadastrée section ZW n° 12 pour une superficie d'environ 680 m².

Les surfaces exactes de ces emprises seront déterminées par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la création d'une aire de pique-nique, d'une piste cyclable et à la plantation d'arbres d'alignement en bord du Chemin Communal du Millénaire et permet d'assurer la liaison entre le Chemin du Gripelet et la propriété HERBERE objet d'une précédente acquisition.

Le prix de la cession est de 27 285,00 F (soit 1,50 F/m²), conforme à l'estimation globale du service du Domaine pour le Chemin Communal du Millénaire.

L'indemnité d'éviction due par la Ville à l'exploitant agricole du terrain, Monsieur BODIN Michel s'élève à 41 345,00 F (conforme à l'avis du Service du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître ROULLET. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour